

2002-2022

Les 20 ans de la
Validation des Acquis
de l'Expérience en
Nouvelle-Aquitaine





C'est Vincent Merle, sociologue et ancien directeur du Centre d'études et de recherches sur les qualifications et Président d'Aquitaine Cap Métiers de 2011 à 2013, qui a introduit la VAE par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002.

Il était alors directeur de cabinet de la secrétaire d'État à la formation professionnelle, Nicole Péry. Ainsi était né le dispositif permettant de décrocher tout ou partie d'un diplôme à partir de son expérience professionnelle de terrain.

LES 20 ANS DE LA VAE

2002- 2022

Créé dans le cadre de la loi de modernisation sociale de 2002, le dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience – VAE , ou troisième voie d'accès à la certification (avec la formation initiale et continue), fête cette année ses 20 ans. **Grâce à la VAE, l'expérience** (savoir-faire, méthodologies, process, connaissances...) **permet d'obtenir une certification** (diplôme, titre ou certificat).



1934

Naissance d'un principe. La loi du 10 juillet 1934 :

1ère étape de construction du système de validation des acquis professionnels – VAP (possibilité pour certains techniciens justifiant d'une expérience de plus de 5 ans dans leur domaine, d'obtenir le titre d'ingénieur diplômé par l'État).

VAE

Validation des Acquis et de l'Expérience dans le cadre de la loi de modernisation sociale
Et création par la Région des **CRIS** - Cellule régionale inter-services d'information conseil en VAE

1985/1992

Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP 85/92)

La formation restait un passage obligé pour prétendre à l'obtention complète de la certification

2004

La Région organise et finance le réseau des **centres et points d'information Conseil** sur la VAE.

- Création du portail de la CNCP (Commission nationale de la certification professionnelle)
- Accès au **RNCP** (Répertoire national des certifications professionnelles)

2002

2014

La Région organise et participe au **financement de l'accompagnement VAE des demandeurs d'emploi**

Actions d'accompagnements à la VAE éligibles au **CPF**

2016

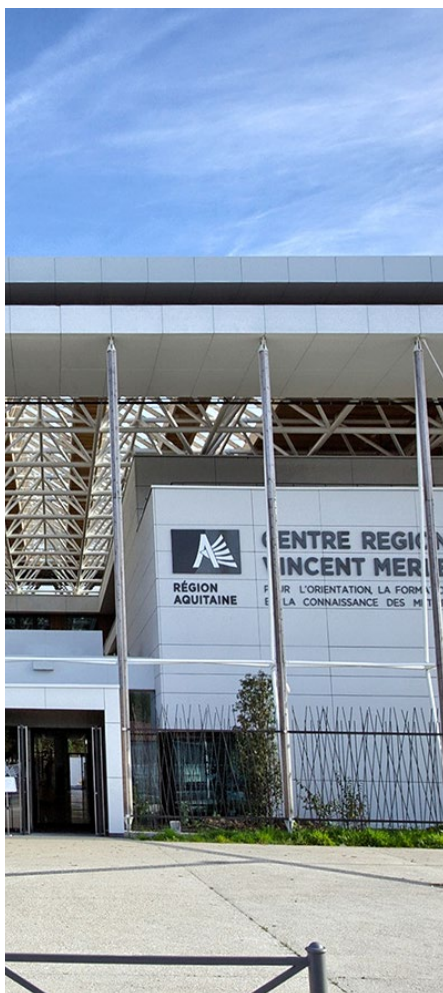
La durée minimale d'activité pour prétendre à la VAE passe de **3 ans à 1 an**

Accompagnements Qualiopi (obligatoire à partir du 1er janvier 2022)

2019

2022

De la VAE à REVA ?
REconnaitre et VALider l'expérience



Retrouvez toutes les dates clés de la VAE en [cliquant ici](#).

CAP MÉTIERS ENGAGÉ DANS L'APPUI AUX ACTEURS VAE DEPUIS 20 ANS

Depuis 2002, en remplissant leur «mission VAE» les Carif-Oref apportent leur compétence et leur expertise en matière d'observation, d'information, d'animation, et de professionnalisation sur le champ de l'orientation- emploi- formation et VAE.

L'Animation régionale de Cap Métiers auprès des professionnels se caractérise par trois missions :



Informer



Outils



Professionaliser

Le maillage entre la Région, les politiques publiques nationales, les études régionales de l'observatoire de Cap Métiers, la veille sur les innovations et le lien avec les professionnels de terrain permettent de coordonner et faire évoluer chaque année les outils, publications et notre offre de professionnalisation.

INFORMER - Des informations au service des professionnels VAE

De nombreuses ressources ont été capitalisées au cours des dernières années sous forme de guides, actualités synthétisées sur la VAE et les certifications, fiches techniques juridiques.

Ces informations structurantes pour les professionnels sont diffusées sur des supports tels que la newsletter « Atout compétences », l'extranet ResoVAE, le site internet et le portail grand public de Cap Métiers. Ce dernier relaie également sous forme d'agenda les informations collectives VAE dans les territoires.



Portail Internet (grand public)
www.cap-metiers.fr




Site Internet (professionnels)
www.cap-metiers.pro



A NOTER

Les services d'information au public de Cap Métiers, notamment via la plateforme téléphonique, délivrent un premier niveau d'information aux personnes intéressées par la VAE avant de les orienter vers les Points Régionaux Conseil.

Les dates d'informations collectives sont également mises en ligne dans l'agenda du portail Internet grand public.

<https://www.cap-metiers.fr/agenda-na?territoires=&themes=369&publics=> 



Cap-M
Les Cahiers Aquitains Perspective Métiers

AQUITAINE
Cap Métiers
Coordination Régionale pour la Formation
Certification et l'Emploi

10 ans
de Validation
des Acquis de
l'Expérience
en Aquitaine

Programme de
la loi de la RSE
Missions de
protection
Initiatives et
innovations
La loi
d'orientation



CAP
MÉTIER
Nouvelle-Aquitaine

GUIDE PRATIQUE
VALIDATION DES ACQUIS
DE L'EXPERIENCE
EN NOUVELLE-AQUITAINE

Septembre 2022

COLLECTION PRO



OUTILLER – ResoVAE, l'outil de suivi des candidats VAE en PRC

L'extranet **ResoVAE** a été développé par les trois ex régions (Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes) à partir de 2004 pour mutualiser les données de parcours sur la VAE, de l'information conseil jusqu'à la certification. Il permet le suivi de l'activité d'information conseil VAE sur le territoire néo-aquitain, le parcours du bénéficiaire, mais également la prescription du financement de l'aide individuelle à l'accompagnement VAE par la Région. C'est également un outil de veille de l'actualité VAE et de ressources pour les conseillers.

Il apparaît aujourd'hui comme un outil indispensable tant au niveau des conseillers que des financeurs. On recense aujourd'hui près de **300 comptes actifs et 118 ressources disponibles**.

PROFESSIONNALISER – Des actions pour développer les compétences des professionnels de la VAE

Cap Métiers concourt à la professionnalisation des acteurs de la VAE et les accompagne dans l'évolution des services offerts dans les territoires.

Elle propose via ParcoursPro une offre visant une montée en compétences, une évolution des pratiques face aux enjeux actuels. Les modalités se veulent diversifiées en termes de durée et d'approche, et mettent l'accent sur les échanges entre professionnels.

Le programme régional de professionnalisation

- ▶ Des rencontres, webinaires, web ateliers, avec des temps d'échanges entre professionnels de la VAE (certIFICATEURS, Points Régionaux Conseil).
- ▶ Des formations (un axe dédié aux réseaux dont celui de la VAE) avec des actions portant par exemple sur l'accompagnement à la VAE.
- ▶ Des formations à distance via sa plateforme e-parcourspro avec, à venir, un parcours d'auto formation dédié aux nouveaux conseillers.
- ▶ Cette année, des ateliers de co-développement entre conseillers des Point Régionaux Conseil VAE ont été mis en place afin de trouver collectivement des solutions à des problématiques rencontrées.



110 actions de professionnalisation à l'année



2 307 participations en 2021

2012 : LA CREATION DE L'OBSERVATOIRE REGIONAL DES PARCOURS VAE

Même si depuis 2002 les missions VAE des CARIF-OREF recensaient les données de la VAE (flux de la demande et profil des candidats qui se présentaient pour un entretien ou une demande d'information en PRC), en **juin 2012**, Cap Métiers s'est vu confier, dans le cadre de sa **mission OREF** (Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation), la mise en place d'un **observatoire régional des parcours de VAE**.



Son objectif ? Outiller les pouvoirs publics et les partenaires dans leurs actions pour le développement de la VAE.

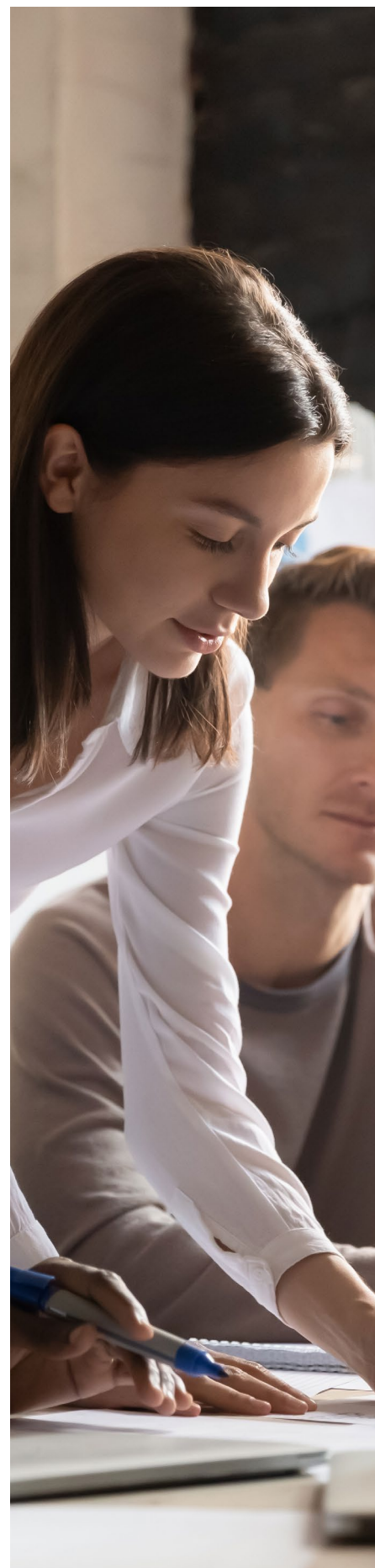
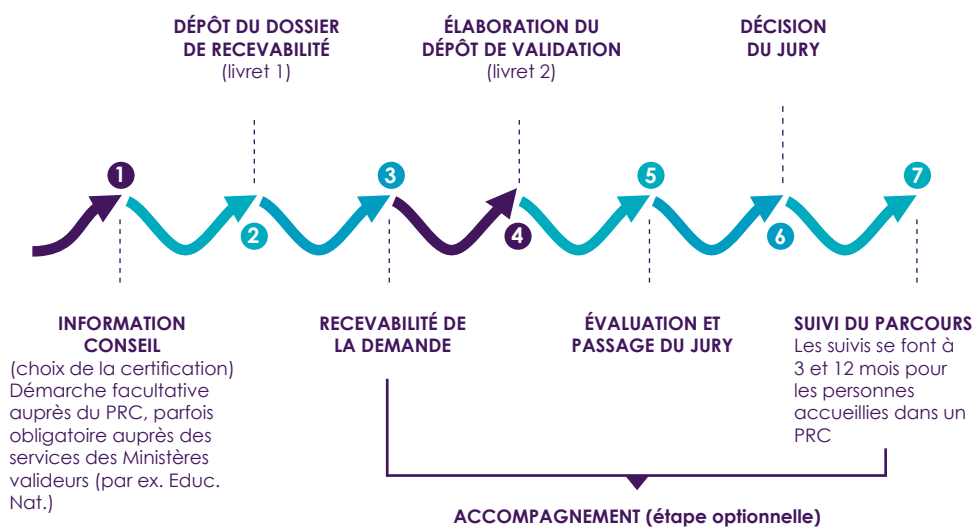


Comment ? Partir des résultats statistiques objectifs, des échanges et les compléter par les expertises de terrain pour identifier collectivement des pistes d'amélioration pour la VAE en région.

- ▶ En identifiant les parcours des individus engagés dans une démarche de VAE, depuis la phase de conseil (PRC) jusqu'aux décisions des jurys de validation (mutualisation des données pseudonymisées des PRC et certificateurs).
- ▶ En capitalisant, mutualisant les sources d'informations, connaissances et expériences.
- ▶ En diffusant des données d'études sur la Nouvelle-Aquitaine et en réunissant tous les acteurs.



Avec quoi ? La **constitution, la maintenance et le suivi d'un système d'information statistique dédié à la VAE** (depuis 2016 sur le territoire néo-aquitain).



Quelques chiffres clés 2021

Le réseau des PRC néo-aquitains c'est **12 PRC** et **plus de 120 conseillers**.

Parmi les 5 000 personnes reçues, **1 bénéficiaire sur 5 a moins de 3 ans d'expérience**.

Top 5 des certifications visées en entretien conseil PRC :

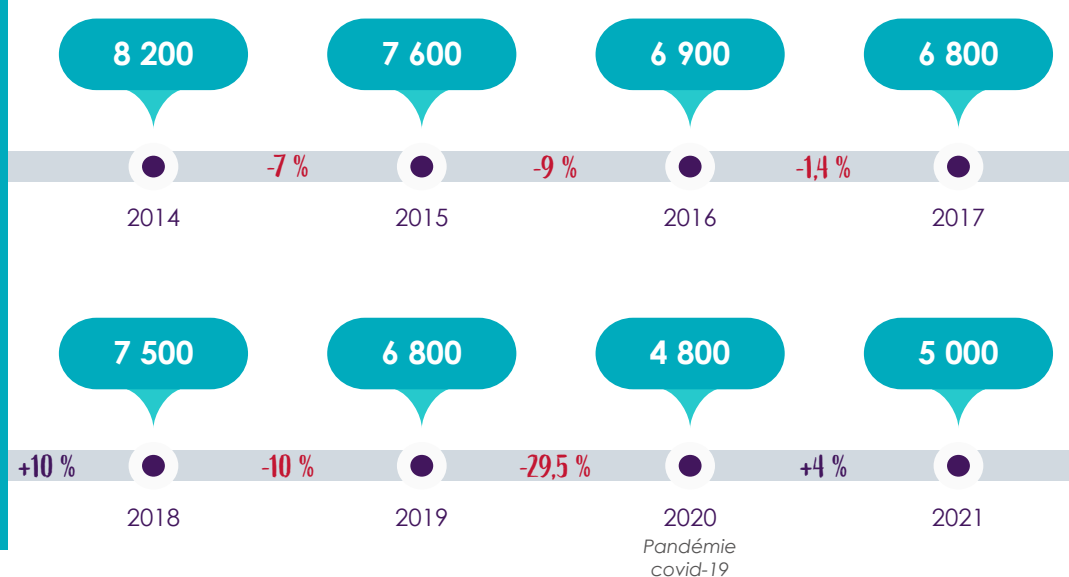
- D.E Aide soignant.
- D.E Accompagnant éducatif et social spé. accompagnement de la vie à domicile.
- CAP Accompagnant éducatif petite enfance.
- D.E Accompagnant éducatif et social spé. accompagnement de la vie en structure collective.
- BTS management commercial opérationnel.

L'INFORMATION CONSEIL VAE EN POINT RÉGIONAL CONSEIL

Tendances 1er semestre 2022

Un fléchissement de la demande d'entretiens conseil VAE : - 33 % de personnes informées et - 26 % de conseils individualisés à juin 2022 comparé à la même période 2021.

Plus de **53 000 personnes** reçues en entretien conseil en PRC depuis 2014 en Nouvelle-Aquitaine (chiffres arrondis)



La Région Nouvelle-Aquitaine finance et organise le réseau des Points Régionaux Conseil (PRC) sur la VAE. Ces PRC assurent une mission d'information et de conseil VAE auprès d'un large public, dont les entreprises. Il s'agit d'aider les candidats à repérer la ou les certifications adaptée(s) à leur expérience, les conseiller sur la mise en œuvre de la procédure, et coordonner les mesures d'accompagnement et de financement.

La Région a souhaité également confier à chaque PRC l'animation et la promotion de ce dispositif sur son territoire.


A NOTER

Début janvier 2020, la Région a renouvelé le réseau des PRC VAE pour la Nouvelle-Aquitaine. Les PRC de la Creuse et de la Haute Vienne sont installés au deuxième semestre 2020.


Principaux enseignements de l'observatoire régional des parcours VAE


Objectifs des démarches VAE du public reçu en entretien conseil depuis 2014 en Nouvelle-Aquitaine

 **Recherche d'emploi et Promotion professionnelle**, principaux objectifs des personnes qui entament une démarche VAE en PRC.

 **Conseil d'un prescripteur** (Pôle emploi, Mission locale, Cap Emploi) et **Internet et presse** : premiers canaux d'information sur la VAE.

 Plus de la moitié des personnes conseillées **visent des certifications de niveau post Bac**.

 Les personnes ne recherchent pas uniquement une progression de leur niveau de formation, mais aussi **l'acquisition d'une certification dans leur domaine d'activité** (30 % visent des certifications de niveau égal ou inférieur à leur niveau de qualification).

 Les certifications les plus visées sont réparties principalement sur trois secteurs : **social, santé et commerce**. Elles concernent des métiers ou secteurs d'activité qui recrutent à court et moyen terme, certains sont peu attractifs et il peut être stratégique et valorisant de faire reconnaître les compétences.

 Les **certifications visées diffèrent selon le genre**. Les femmes visent majoritairement des certifications du domaine de la santé et du social.

L'issue des démarches entretiens conseils en PRC depuis 2014



6 bénéficiaires sur 10

en moyenne souhaitent confirmer leur démarche VAE à l'issue d'un entretien conseil.

Caractéristiques des 53 600 personnes reçues en entretien conseil en PRC depuis 2014 en Nouvelle-Aquitaine



Une majorité de **femmes** bénéficiaires d'entretiens conseil PRC (64 à 69 % depuis 2014).



Entre **40 et 42 ans** de moyenne d'âge.



La moitié des personnes reçues sont **demandeurs d'emploi**.



Une majorité est issue du **secteur tertiaire** dont 30 % en moyenne sont issus du **secteur de la santé et du social**.



Près de 80 % sont **ouvriers-employés**.



Près de 6 bénéficiaires sur 10 détiennent un **niveau 4 et infra 4** (Bac ou CAP).

Des résultats très positifs suite aux consultations des bénéficiaires d'un entretien conseil VAE menées par la Région depuis 2019

92 % des usagers sont globalement **satisfaits du service offert** par les PRC, dont **55 %** très satisfaits.



Le suivi à 3 et 12 mois des personnes reçues en entretien conseil VAE dans les PRC néo-aquitains

(enquête à 3 mois menée depuis 2017, échantillon de 4 700 répondants ; à 12 mois depuis 2020, 1 200 répondants)

ont poursuivi leur démarche VAE 3 mois après leur entretien conseil

64%

Parmi eux **91%** ont engagé une des 3 hypothèses de certifications visées lors de leur entretien conseil.

ont poursuivi leur démarche VAE 12 mois après leur entretien conseil

66%

Les principaux motifs d'autres suites de parcours choisies à 12 mois sont : le retour à l'emploi ou à la formation, ou d'autres projets (création d'entreprise, etc).

LA CERTIFICATION ET LES PARCOURS VAE

Principaux enseignements de l'observatoire régional des parcours VAE (données 2019)

En Nouvelle-Aquitaine (dernières données disponibles) :

près **4 700** livrets 1 déposés en 2019 (6 000 en 2017) et

près de **3 000** candidats présentés en jury.

55 % validations totales

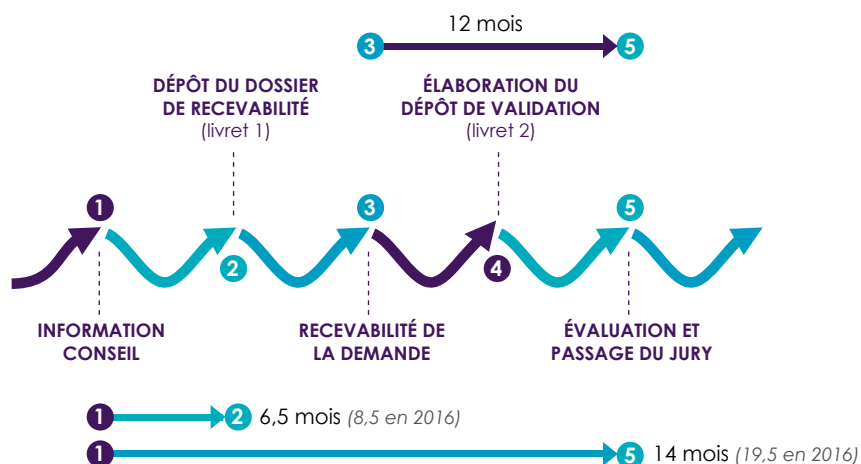
29 % partielles

16 % aucune validation

Bien que les organismes certificateurs ne livrent pas systématiquement leurs données, on estime qu'au moins **450 000 personnes ont obtenu un diplôme entre 2002 et 2020 en France par la voie de la VAE.**

Cela représente **25 000 dossiers VAE validés par an**, avec un chiffre en baisse en 2020 (10 502 validations) qui peut s'expliquer en partie par les effets de la crise sanitaire de la Covid-19.

- ▶ Les diplômes de **l'Education nationale, du Ministère des solidarités et de la santé, puis les Titres du Ministère de l'Emploi** sont les plus ciblés lors d'un dépôt de livret 1. Les 5 certifications les plus demandées concernent le **domaine sanitaire et social**.
- ▶ Les **taux de recevabilité favorables se situent à 90%** environ et diffèrent selon le genre (plus favorable pour les hommes), l'âge (plus favorable pour les + de 40 ans), et les certifications visées (+ élevé pour les candidats visant une certification en dehors du champ sanitaire et social).
- ▶ Un **nombre de certifiés encore faible** au regard du potentiel estimé de candidats, et sur **une faible diversité de certifications**.
- ▶ Des **délais moyens d'accès à la VAE** fortement réduits depuis 2016 :



- ▶ Plus un **parcours est long** (+ 24 mois), plus les **les refus de validation** sont fréquents.
- ▶ Les **candidats néo-aquitains ayant recours à un Point Régional Conseil se présentent plus en jury** que les autres.
- ▶ Un **accompagnement sur la durée et sa prise en charge financière** (solutions de financement) influe sur la **durée des parcours** et la **probabilité d'achever sa démarche**.

*Comparés à l'ensemble des personnes reçues en PRC, les **candidats demandeurs d'emploi accompagnés*** poursuivent beaucoup plus fréquemment leurs démarches VAE (dernières données 2021 : 92 %, contre 59 % 12 mois après un entretien conseil).*

- ▶ Une **baisse des validations totales** et une **hausse des validations partielles** et des refus.

Suite à une enquête auprès des candidats à la VAE après passage en jury, on peut retenir que :

- La **validation totale** a permis aux candidats d'**obtenir une reconnaissance de leur niveau de compétences ou une satisfaction personnelle**.
- Pour la majorité des personnes ayant obtenu une **validation partielle**, **l'objectif était d'avoir le diplôme ou titre dans sa totalité**.
- Parmi les personnes ayant obtenu un refus de validation, **une partie d'entre elles indiquent n'avoir reçu aucune préconisation pour la suite de leur parcours**.

** Demandeur d'emploi indemnisé ou non par Pôle emploi, personne souhaitant faire valoir son expérience bénévole, associative, syndicale ou politique et personne en congé parental bénéficiant d'un accompagnement financé et soutenu par la Région.*



QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS EN REGION

En partant des résultats des travaux objectifs de l'observatoire, des échanges avec l'ensemble des acteurs de la VAE, de nombreuses actions ont été mises en place en région.



APPRÉHENDER AU MIEUX LES DÉMARCHES VAE

L'Etat et la Région ont confié à Cap Métiers [l'observatoire régional des parcours VAE](#) pour mettre à disposition des données exhaustives et enrichies, sur la durée.

- ▶ Faire évoluer ResoVAE, outil au service des PRC et de l'observatoire (ajout d'indicateurs)
- ▶ Fédérer les certificateurs néo-aquitains autour de la mise à disposition de données pseudonymisées pour retravailler sur l'analyse des parcours VAE.



AMÉLIORER LE SERVICE RENDU AUX USAGERS

Consultation continue des bénéficiaires des Points Régionaux Conseil VAE.



PERMETTRE LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE « EN CONTINU » PRC-CERTIFICATEURS-ACCOMPAGNATEURS-PRESCRIPTEURS

Répondre au besoin d'accompagnement tout au long de la démarche.

Quelques exemples :

- ▶ Réunions sur les évolutions des certifications et leur impact sur la VAE (mise en œuvre des blocs de compétences et les nouvelles pratiques qu'elle engendrera) ;
- ▶ Webinaires entre conseillers PRC et certificateurs, réunions de terrain avec Pôle emploi, Opco, ...
- ▶ Les Points Régionaux Conseil - PRC mobilisent leurs partenaires de proximité pour développer le service en continu (Plan d'Animation Territorial).



ANIMER LE RÉSEAU DES ACTEURS VAE

Production de ressources sur la VAE, Formations, réunions sur les territoires, webinaires d'échanges avec des organismes certificateurs, actions de co développement avec les conseillers des PRC VAE, ...



METTRE À JOUR RÉGULIÈREMENT LES COORDONNÉES DES PROFESSIONNELS, LA VEILLE SUR L'ACTUALITÉ VAE, LES FICHES JURIDIQUES ET LES INFORMATIONS SUR LE FINANCEMENT DE LA VAE

[Guide VAE, fiche technique](#) sur les financements, matinales « [actualiser ses connaissances sur la VAE](#) », ...



FACILITER L'ACCÈS DES PUBLICS À LA VAE EN FONCTION D'OBJECTIFS TERRITORIAUX ET COMMUNIQUER SUR LA VAE

- ▶ La Région finance et organise le réseau des Points Régionaux Conseil (PRC) VAE : information, conseil, ingénierie de parcours, promotion de la VAE (démarches entreprises,...), sécurisation des parcours (entretiens post-jury), réduction des périodes de rupture (suivis à 3 et 12 mois), développement des points d'accès dans les départements les plus ruraux ...
- ▶ Mise en place d'un numéro unique pour contacter un Point Régional Conseil : 05 57 57 55 66.
- ▶ Une aide individuelle pour [l'accompagnement](#) VAE soutenue et financée par la Région.
- ▶ La diffusion au grand public de l'offre d'accompagnement VAE sur [Rafael](#), outil de gestion de l'offre de formation et de la candidature en Nouvelle-Aquitaine.
- ▶ Les agents territorialisés de la Région, présents sur les territoires, accompagnent les PRC dans la promotion et l'animation du dispositif VAE. Ils contribuent à la fluidité des liens avec les partenaires en local et participent ainsi à l'optimisation du service rendu.
- ▶ Lancement d'une importante campagne média sur le second semestre 2022 par la Région : réseaux sociaux, événements des 20 ans, couverture radios, production de supports...

Voir également [les vidéos VAE](#) et le lien de la dernière [rencontre régionale VAE](#)



DES CERTIFICATEURS NÉO-AQUITAINS ENGAGÉS Les certificateurs du territoire sont mobilisés autour de la VAE en région : plan d'action VAE dans le secteur sanitaire et social (ARS, DREETS, OPCO, Région), Observatoire de la VAE, rencontre des professionnels de la VAE avec l'Education nationale dans le cadre des 20 ans, etc.

LA VAE, ET APRÈS ? LE DISPOSITIF REVA



Vingt ans après sa création, afin de lever les différents freins et redynamiser la VAE, le rapport Khecha, Soubien, Rivoire, a dressé un état des lieux du dispositif, tout en proposant une réforme du système actuel.

L'objectif étant de passer d'une VAE de « sanction » à une VAE de parcours : **la REVA - RECONNAISSANCE DE L'EXPÉRIENCE ET VALIDATION DES ACQUIS.**

Les principales mesures envisagées par la réforme de la VAE

- ▶ **Automatisation de l'étape de recevabilité** (fin à l'obligation de fournir des preuves) ;
- ▶ **Accompagnement dès le début de la démarche** (et non plus à partir de la rédaction du livret 2) afin de conseiller et orienter au mieux les potentiels candidats à la VAE ;
- ▶ Création d'un **portail numérique unique pour les organismes certificateurs** afin de centraliser, simplifier et automatiser les démarches des candidats ;
- ▶ Prise en compte des **acquis informels du candidat** ;
- ▶ **Suppression du délai d'un an d'expérience** : les compétences doivent primer sur la durée de l'expérience ;
- ▶ **Optimisation du financement** de la VAE et de l'**organisation des jurys** ;
- ▶ Proposition de compléter le système de VAE d'un **outil de reconnaissance inspiré des Open Badges** et la création d'un **portefeuille numérique de compétences** de l'individu qui l'accompagnerait tout au long de son parcours.

Ces orientations ont été mises en place fin 2021 pour mener une 1ère expérimentation dans le secteur du grand âge, pour le bilan, [cf ici](#)

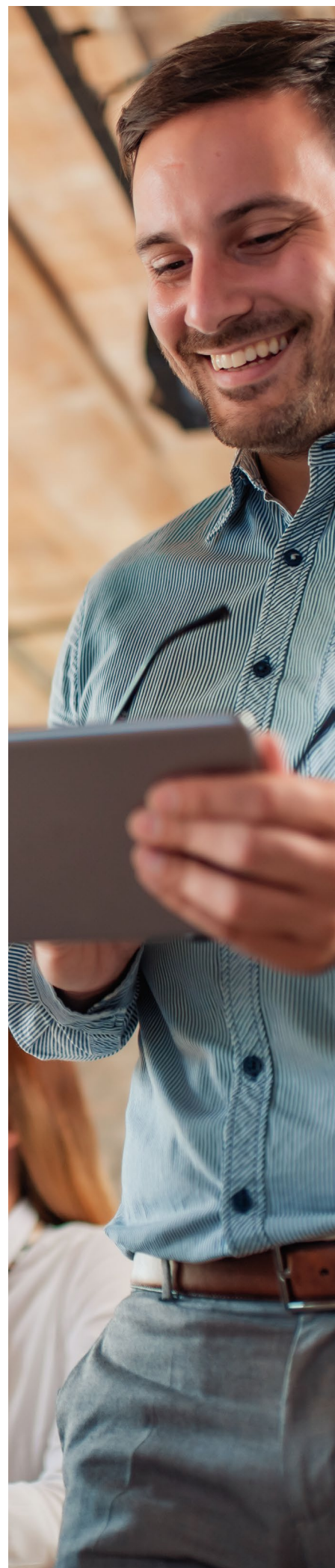
Le ministère du Travail et le Haut-commissariat aux compétences ont lancé une expérimentation en septembre 2021 avec d'autres ministères certificateurs au niveau national.

Pour piloter cette expérimentation, les pouvoirs publics s'appuient sur une « start-up d'État », **Beta**, qui développera **à partir de l'automne 2022 une plateforme numérique REVA**. Elle devrait à terme amarrer les systèmes experts des institutions concernées par les parcours de VAE (certificateurs, Pôle emploi...).

Par ailleurs, Uniformation a été désigné pour lancer un appel à projets (REVA 2 – clos en juin 2022) qui permettra à l'Etat de prendre en charge l'intégralité des coûts de suivi des candidats (expérimentation du financement unique) par des architectes de parcours et des accompagnateurs méthodologiques.

Réforme de la VAE : de nouvelles fonctions d'architecte de parcours et d'accompagnateur, [cf ici](#).

REVA 2 va permettre de financer **3000 à 3500** parcours centrés sur les besoins des candidats, de juin 2022 à juin 2023.





**CAP
MÉTIERS**
Nouvelle-Aquitaine

Siège social

Centre régional Vincent Merle
102 avenue de Canéjan
33600 Pessac

Site La Rochelle

88 rue de Bel-Air
17000 La Rochelle

Site Limoges

13 cours Jourdan
87000 Limoges

Site Poitiers

Tour Toumaï
60 boulevard du Grand Cerf
86000 Poitiers

cap-metiers.pro
cap-metiers.fr

Suivez-nous ! @capmetiers



Pour aller plus loin :

Le guide de la VAE en Nouvelle-Aquitaine : https://www.cap-metiers.pro/TELECHARGEMENT/4957/guide_VAE_nouvelle_aquitaine_pdf.pdf

Les publications et webinaires de l'observatoire régional de la VAE en Nouvelle-Aquitaine : <https://www.cap-metiers.pro/pages/525/Observatoire-regional-VAE.aspx>

Des vidéos :

Pourquoi et comment faire une VAE ? A qui s'adresser en Nouvelle-Aquitaine ?
<https://youtu.be/QGFhITaf27E>

La VAE en Nouvelle-Aquitaine, c'est quoi ? C'est comment ? : <https://youtu.be/pUXKjNhXrKc>



Sources : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine. Toute utilisation des informations de ce document doit indiquer la mention « Les 20 ans de la Validation des Acquis et de l'Expérience en Nouvelle-Aquitaine ».
Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine : SIREN : 839527 660 • Crédits photos : Adobe Stock
Edition Septembre 2022

